

Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 30 mai 2013 à la salle de paroisse Sainte-Claire à Vevey

La liste des présent-e-s est disponible au Secrétariat. 70 personnes étaient présentes.

Laurent Rebeaud, président des Verts vaudois, ouvre la séance et salue le fait que l'assemblée ait lieu à Vevey car la Riviera forme enfin une section des Verts comme toutes les autres.

Point 1

Mot de bienvenue de la section de La Riviera

Yves-Laurent Kundert accueille tous les participant-e-s. Le premier discours doit être le plus court donc il s'efforcera d'être très bref. La première section du canton fut celle de Montreux. Aujourd'hui elle a 11 élu-e-s au niveau communal, 12 élu-e-s à Vevey, 9 à La Tour et 8 Verts et alliés à Saint-Légier. Yves Filippozzi fut président du conseil communal à Saint-Légier en 2011-2012 et Roland Rapin le sera l'an prochain à Vevey.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG extraordinaire du 27 mars 2013

Laurent Rebeaud lit la liste des excusé-e-s : Brigitte Fayet, Danièle Petoud, Catherine Calantzis Robert, Maurice Mischler, Philippe Martinet, Valérie Cornaz-Rovelli, Mathilde Chinet, André Guex, Madeleine Lechmann, Natacha Litzistorf, Xavier Durussel, Helene Pinto-Lischer, Marie Schaffer, Gabriella Pesaresi, Daniel Margot, Thierry Schiffmann, Adèle Thorens Goumaz, Béatrice Métraux, Pierre-Georges Gay, Jacques Ballenegger, Philippe Biéler, Roland Ostermann, Jean-Marc Chollet, Nkiko Nsengimana, Daniel Brélaz, Stéphane Barbey, Moritz de Hadeln, Corinne Schmidt, Ruth Pfeiffer.

L'ordre du jour et le PV sont adoptés.

Point 3

Désignation des scrutateurs

Yves Filippozzi, Jean-Yves Pidoux, Tinetta Maystre et Elina Leimgruber sont désigné-e-s pour dépouiller lors des élections plus tard.

Point 4

Modifications statutaires

a) pour l'élection des délégué-e-s aux AD des Verts CH

Proposition d'élire 12 délégué-e-s sur les 18 que nous avons pour Vaud.

Raphaël Mahaim présente ce point. Il est né surtout pour palier le manque de délégué-e-s récurrent en s'assurant quelques sièges fixes, ce qui est fait dans les autres cantons qui élisent eux l'entier de leur délégation. L'idée serait d'élire 12 personnes sur les 18 sièges que nous avons actuellement pour le canton de Vaud et de laisser les 6 sièges restants flexibles pour être occupés en fonction des dates et thèmes.

Texte soumis à discussion :

Ajout

Art. 11 c) Assemblée générale (AG)

«...élire la présidence, les autres membres du bureau, le trésorier ou la trésorière au sein du bureau (art. 15), les représentants de l'AG au comité, l'organe de vérification des comptes, les 12 délégué-e-s permanent-e-s du Mouvement aux Assemblées des délégué-e-s des Verts suisses... »

Nouvel article

Art. 20ter Délégué-e-s du mouvement à l'Assemblée des délégué-e-s des Verts suisses

La délégation du mouvement aux assemblées des délégué-e-s des Verts suisses se compose de 12 délégué-e-s permanent-e-s et de délégué-e-s ad hoc.

Les 12 délégué-e-s permanent-e-s du mouvement sont désigné-e-s chaque année par l'assemblée générale. Leur mandat est renouvelable.

Pour les autres délégué-e-s (délégués ad hoc), le bureau fait un appel à candidatures auprès des membres avant chaque assemblée des délégué-e-s. Le bureau désigne les délégué-e-s ad hoc s'il y a plus de candidatures que de sièges.

Lorsqu'une personne déléguée permanente ne peut se rendre à une assemblée, elle en informe assez tôt le bureau qui peut alors désigner un-e délégué-e ad hoc pour la remplacer.

Discussion

-Pierre Santschi intervient : cela pourrait sembler grave de devenir comme un vrai parti et de figer de telles choses mais la nécessité semble exiger cette souplesse proposée. Mais il eut été bien d'avoir l'exposé des motifs en même temps que le texte.

Une réflexion a-t-elle été faite sur la proportionnalité choisie?

-Vincent Rossi demande pourquoi avoir fixé le chiffre de 12 et pas une fourchette, par exemple de 6 à 12 ? Il serait possible de dire 2/3 sinon.

-Laurent Rebeaud souligne qu'il s'agit là de mettre en exergue notre attachement au plan national en s'assurant une délégation fournie.

-Raphaël Mahaim souligne que le 12 est bien sûr un maximum et que si une année on ne trouve pas 12 personnes, il y en aura moins de nommées.

-Pierre Santschi : proposition d'amendement « écrire 2/3 au lieu de 12 » dans le texte.

-Olivier Blanc souligne qu'il faudra préciser l'arrondi !

- l'assemblée adopte cette proposition amendée à mains levées avec 4 avis contraires et 1 abstention.

b) pour convoquer les AG prioritairement par courriel

Proposition de modification suivante:

Art. 11 Assemblée générale (AG)

Elle est convoquée par le bureau. La convocation mentionne l'ordre du jour, qui fixe impérativement le cadre des décisions pouvant être prises, et doit être adressée deux semaines à l'avance au moins, cas d'urgence réservé, ~~par poste ou éventuellement~~ par courriel, ou par poste pour les personnes ne disposant pas d'une telle adresse.

Les mises sous pli prennent énormément de temps et engendrent des frais donc proposition de convoquer par courriel pour toutes celles et ceux qui disposent d'une telle adresse.

-Yves-Laurent Kundert demande comment nous allons récupérer les adresses emails que nous n'avons pas encore ? On passera peut-être par les sections. Pour les autres, nous enverrons un email et les personnes qui ne voudraient pas être convoquées par courriel pourraient alors aussi se manifester.

- L'assemblée adopte la proposition à mains levées avec 2 abstentions.

Point 5

Partie statutaire

5a) Rapports du trésorier et des vérificateurs sur les comptes 2011 et le budget 2012

Alberto Mocchi présente les comptes et le budget. Il remercie Nancy Mingard de tout son travail de caissière fait durant l'année écoulée, ainsi que le secrétariat.

COMPTE

Résultat :

Le bilan 2012 présente une perte de 7'588.29 francs mais la perte est relative car elle découle d'une mise en réserve de 63'500 francs pour les prochaines échéances électorales. Notre ménage courant présente donc un bénéfice de 55'911.71 francs.

Différence budget 2012-comptes2012 :

-Les différences s'expliquent avant tout par des produits moins importants que prévu

-Un peu plus inquiétant : les produits comptabilisés en 2011 ont été moins conséquents que prévu au budget 2012.

-Charges stables par rapport au budget

Bilan – actif (situation au 31 décembre 2012 donc un peu évolué depuis) :

-Au 31 décembre 2012, nous avons encore d'importants produits à recevoir (60'000.-, très largement rattrapés depuis)

-Point positif : nos comptes bancaires commencent à se renflouer (95'000.-)

Bilan – passif :

-Produits constatés d'avance pour 24'440 francs (notamment argent reçu pour le secrétariat par le Grand Conseil, etc.).

-Dettes à long terme pour 65'000 francs en train d'être épongées (notamment auprès des Verts lausannois auxquels nous remboursons plus de 13'000.- par année).

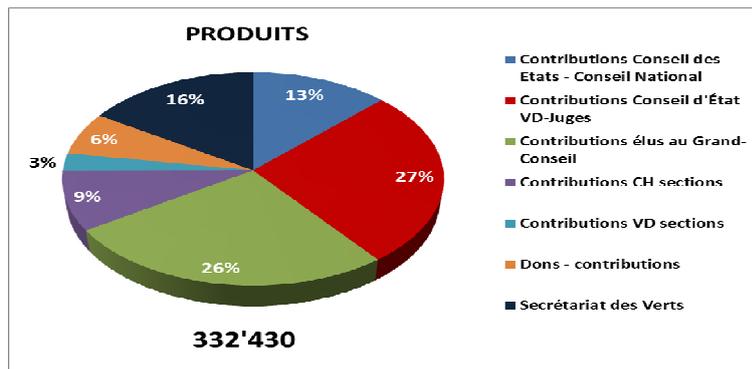
BUDGET

Suite aux pertes de sièges enregistrées lors des élections de 2011/2012 (5 sièges perdus au GC, 1 au National), diminution des recettes. En outre les premiers mois de 2012, nous avons 2 conseillers d'Etat donc 2013 est la première année où cette perte se fait sentir de plein fouet. Les réserves pour les élections à venir sont assurées.

Produits :

-Baisse des contributions du Conseil d'Etat (vu que nous avons eu deux conseillers d'Etat pendant 6 mois) et des députés (nous sommes passés de 24 à 19). A noter qu'un nouveau mode de rétrocessions des député-e-s à été mis sur pied qui tient désormais compte de divers critères (liés à la situation professionnelle, familiale, etc.) et le système est donc progressif. Cela marche bien et nous n'y perdons pas au final, nous semblons même y gagner pour l'instant mais il faudra revoir cela lors de chaque élection.

-Légère hausse des contributions des sections (augmentation des cotisations)

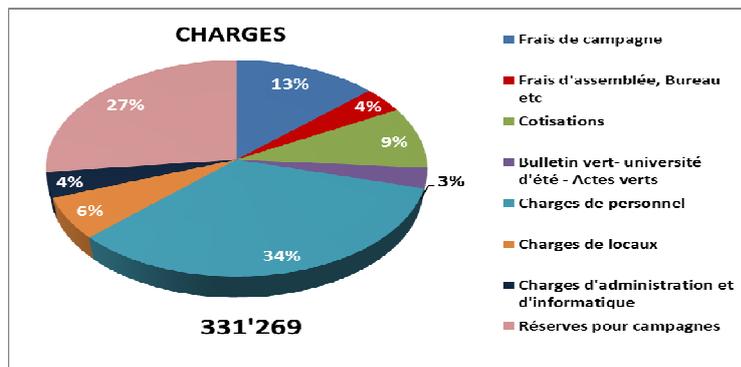


Charges :

Charges plutôt stables, avec baisses dans plusieurs budgets (variations importantes d'un compte à l'autre). Certains postes ont été réduits en comparant avec les estimations faites pour les budgets précédents et d'autres postes ont été augmentés (comme les formations par exemple vu que nous lançons des formations au débat public suite à la Feuille de route).

Création d'un compte «stands festivals» et renforcement du compte «frais de formation».

Création d'un compte «réserves pour future initiative verte» pour le jour où nous voudrions lancer une initiative ou un référendum cantonal.



Réserves :

Réserves pour élections fédérales

40'000.00

| | |
|--|-----------|
| Réserves pour élections cantonales | 35'000.00 |
| Réserves pour élections communales | 6'000.00 |
| Provision pour fête présidence Grand Conseil | 2'500.00 |
| Réserves future initiative verte | 5'000.00 |

Il semble y avoir moins d'argent pour les Cantonales mais c'est juste que nous avons plus de temps pour mettre de l'argent de côté.

Questions

-Pour la fête du prochain président ou de la prochaine présidente du GC, 2500.- semble beaucoup par année mais en fait cela arrive tous les 5-6 ans environ et cela coûte effectivement cher (12'000.- pour la dernière fête environ).

Rapport des vérificateurs :

Danièle Petoud Leuba est absente donc Martial Cosandier présente le rapport qu'ils ont tous deux rédigé le 23 mai dernier après vérification :

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé en date du 23 mai 2013 au contrôle des comptes des Verts vaudois pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Nous avons été reçus dans les bureaux du trésorier, Alberto Mocchi, qui était accompagné de la secrétaire comptable, Nancy Mingard.

En préambule, nous tenons à remercier chaleureusement Mme Nancy Mingard, ainsi que le trésorier pour la qualité du travail effectué, sans oublier d'y associer l'équipe permanente du secrétariat.

Nous avons procédé à la vérification des comptes par sondage et avons reçu avec satisfaction les réponses à nos diverses questions.

L'exercice comptable se solde par une perte de CHF 7'588.29.

Comme cela a été relevé ces deux dernières années, nous constatons avec satisfaction qu'une majorité de nos élus s'acquittent régulièrement de leurs contributions. Cependant, nous tenons à rendre attentif l'assemblée qu'au 31 décembre 2012 figure au bilan un montant de plus de CHF 60'000 correspondant à des contributions non versées. Si à ce jour, CHF 25'000 ont été reçus, il reste toutefois un solde de CHF 35'000 non encore perçu.

Ce constat, nous amène à croire qu'à terme notre comptabilité pourrait être fortement péjorée au vue de la renonciation de la perception du solde des contributions 2011 qui se sont élevées à CHF 9'126 dans l'exercice 2012.

Il y va de la responsabilité de chacun de s'acquitter dans les délais requis des montants inhérents aux contributions.

Au vu de ce qui est évoqué, nous vous proposons d'approuver les comptes 2012 tels que présentés et de donner décharge :

- au bureau
- aux vérificateurs des comptes

➔ Adoption des comptes à mains levées et décharge donnée avec 1 abstention.

5b) Fixation de la cotisation cantonale 2014

Proposition: pas de changement par rapport à 2013 (soit: 20.- par cotisation perçue, 5.- par cotisation réduite. Les cotisations avaient été augmentées l'an dernier (pour rappel quand un-e membre paie sa cotisation, sont incluses les parts pour le canton et les Verts suisses).

5c) Discussion des rapports 2012 du Bureau, de la conseillère d'Etat, du groupe du Grand Conseil et des conseillers nationaux et du Conseiller aux Etats

Rapport du Bureau

Laurent n'a pas grand-chose à rajouter mais aimerait juste insister sur le fait que le gros travail mené par le Bureau a été de préparer l'avenir, de manière un peu théorique, sous la forme de la « Feuille de route » récemment acceptée en AG. S'ajoutent à la liste des membres du Bureau ne se représentant pas, Alain Maillard qui a du s'y résoudre après la rédaction du rapport du Bureau.

Rapport des député-e-s au GC

Vassilis Venizelos souligne le changement de majorité au Conseil d'Etat, avec une majorité à droite au Grand Conseil donc les propositions de la conseillère d'Etat verte ne sont pas faciles à défendre face à une droite bien organisée. Bonne coordination avec notre conseillère d'Etat, notamment grâce au travail d'Alberto qui doit être salué.

La perte de 5 sièges ne nous a pas fait perdre de sièges stratégiques puisque le président du Grand Conseil est actuellement un Vert et que la présidence de la commission de la santé est occupée par Catherine Roulet, par ex.

Dans le fonctionnement du GC, de plus en plus d'interpellations et de questions écrites et bien moins de motions et postulats, en partie parce que le passage à gauche du Conseil d'Etat l'a rendu bien plus en phase avec nos préoccupations.

A venir comme gros débats : la caisse de pension et le plan directeur cantonal.

3 fronts sur lesquels les Verts viendront avec des propositions concrètes d'ici la fin de l'année : la mobilité ; l'agriculture ; l'économie (notamment les exonérations fiscales).

Vassilis remercie les responsables des groupes thématiques dont les prises de position fouillées pour les consultations sont utiles.

Le changement de majorité au CE est marqué par une hausse des investissements ce qui est positif mais il reste à être concrétisé sur le terrain.

Question

Il y a très peu d'interpellations des Verts sur l'égalité, pourquoi ?

Pas d'intervention effectivement, pas encore du moins, mais soutien ferme au postulat de Sandrine qui a été traité sur le service civil féminin et nul doute que d'autres idées seront développées et le groupe reste ouvert à toute proposition du groupe Egalité.

Rapport de la conseillère d'Etat

Béatrice Métraux étant absente, Laurent Rebeaud lit un mot transmis par ses soins :

Chères Vertes, chers Verts, chères et chers ami-e-s,

L'expression « un agenda de ministre » a pris toute sa signification pour moi depuis un peu plus d'une année, et c'est avec regret que je ne peux être parmi vous ce soir, retenue à Nyon par une séance avec les communes prévue de longue date.

Vous avez pu voir à travers la lecture de mon rapport d'activité que je ne m'ennuie pas au Conseil d'Etat, et que ce n'est pas le travail qui manque.

J'essaie d'insuffler les idées vertes dans les projets gouvernementaux, et d'avoir toujours comme point de mire les valeurs qui sont énoncées dans notre charte.

Notre canton a plus que jamais besoin des Verts pour faire face aux défis qui l'attendent, que ce soit en matière de sécurité, d'aménagement du territoire ou de protection de l'environnement. Je pense par là par exemple à la loi cantonale sur l'aménagement du territoire, qui sera prochainement soumise au parlement, au Plan directeur cantonal ou encore au développement des agglomérations.

Je compte sur vous pour m'aider, ainsi que le groupe parlementaire, à relever ces défis !

Très bonne AG et à bientôt !

Rapport des conseillers nationaux et du conseiller aux Etats

Pas de commentaire spécifique.

Question

Remerciements à Luc pour son intervention sur le don du sang et encouragement de tous les parlementaires à continuer à soutenir les membres de la communauté LGBT.

Luc Recordon abonde et dit qu'il semble en effet qu'une tactique soit menée au Parlement par la droite pour viser toute différence et discriminer partout où c'est possible en se posant en victimes et en définissant des boucs émissaires ce qui est assez désagréable, donc le travail des Verts pour le respect de toutes et tous est d'autant plus crucial.

Christian ajoute que 2 semaines avant chaque session, le groupe qui traite des affaires fédérales se réunit et toute personne intéressée est la bienvenue pour s'informer, poser des questions, etc.

5d) Adoption des rapports

Laurent souligne la masse de travail que relèvent ces rapports et qui montre quel travail font nos élu-e-s et propose que l'assemblée applaudisse toutes celles et tous ceux qui s'engagent pour nous.

➔ Les rapports sont adoptés par acclamation.

5e) *Nomination des 2 prochains vérificateurs de compte*

Danièle Petoud, 1^{ère} vérificatrice des comptes, ne se représente pas. Martial Cosandier se représente et passe donc 1^{er} vérificateur des comptes. Sabine Glauser se présente comme 2^{ème} vérificatrice des comptes.

→ Ils sont élus par acclamation.

5f) *Elections internes*

- Présidence

Sur les 7 membres actuels du Bureau, 3 se retirent. 9 candidat-e-s se présentent au total cette année lors de cette assemblée générale ordinaire pour les 7 postes à pourvoir.

Président

Laurent demande si quelqu'un d'autre est candidat-e à la présidence. Personne ne se manifeste.

Pierre Santschi demande que le Bureau soit élu en premier et qu'ensuite, en son sein, soient élu le président et les vice-président-e-s.

Georges Kolb intervient néanmoins pour dire qu'on ne peut pas assimiler cette élection à une élection à la Municipalité. Il n'y a pas de règles écrites donc on peut procéder comme on veut.

Raphaël Mahaim défend néanmoins le fait que le mode de faire proposé avantage les personnes se présentant comme vice-président-e-s donc il serait souhaitable d'élire le président et ensuite tout le reste du Bureau et, ensuite seulement, les vice-président-e-s en son sein.

Luc Recordon avance le fait qu'élire tout le Bureau et ensuite des vice-président-e-s qui ne seraient pas disponibles pour ce poste ne serait pas très positif.

→ Décision de procéder comme proposé initialement par le Bureau par 31 voix en faveur de la proposition du Bureau.

Martial de Montmollin se présente. Il est député et ingénieur forestier. Il est entré en politique en dehors des Verts en faisant campagne à Neuchâtel en 2004 et 2005 pour le partenariat enregistré. Il est entré chez les Verts en 2006 et est devenu président des Verts de l'Ouest lausannois peu après. Il fut président de la FSF à l'époque de la négociation de Decfo-Sysrem. Etant donné son emploi de fonctionnaire actuellement, et après entente avec sa direction, il n'interviendra pas sur les sujets touchant la DGE..

Même s'il n'était pas candidat au départ, il n'en est pas moins motivé et désireux de s'investir.

Martial se reconnaît totalement dans la Feuille de route adoptée récemment et il se présente donc dans la continuité du travail fait par le Bureau jusque-là. Ce qu'il souhaiterait, c'est ajouter des idées, vivifier encore davantage le débat interne et faire émerger des idées d'avenir. Les idées de nos prédécesseurs il ya 30 ans, de sortie du nucléaire par exemple, semblaient utopistes mais le temps leur a donné raison. Idem pour les phosphates. Idem pour les transports publics. Il est important de faire maintenant émerger les idées qui seront les réalités de demain. En élisant Martial, c'est aussi un engagement de chacun-e à s'engager dans le débat interne, notamment par les groupes thématiques.

→ Martial de Montmollin est élu par acclamation.

Martial de Montmollin remercie les membres et espère être digne de la confiance accordée.

Vice-président-e-s

Anne Baehler Bech (sortante) et Cédric Pillonel, député du Nord vaudois sont présentés. Chacun-e dit pourquoi il souhaite être élu-e à ce poste (tous deux se réjouissent de travailler avec le nouveau président et veulent mettre leur énergie à disposition du Mouvement).

→ Ils sont élu-e-s par acclamation.

- Bureau

Restent 6 candidat-e-s pour 4 places (Anne-Laure Botteron, Alice Genoud et Alberto Mocchi, sortant-e-s, et Anselme Bender, Sylvie Podio et David Raedler, nouveau candidat-e-s).

Chaque candidat-e dit en 2 minutes pourquoi il souhaite être élu-e au Bureau.

-Anne-Laure Botteron : opératrice du trafic ferroviaire, trouve le travail du Bureau intéressant et espère continuer à apporter un élément jeune.

-Alice Genoud : étudiant à l'UNIL en géographie, présidente des Jeunes Verts et veut s'investir pour intensifier les liens entre Verts et Jeunes verts.

-Alberto Mocchi : membre du Bureau depuis 2 ans, trésorier et délégué des Verts VD aux Verts CH. A pour rêve secret de présenter des comptes excédentaires donc a besoin d'une année de plus pour ça !

-Anselme Bender : 53 ans, président de la section Tasson et a le défaut d'être valaisan mais habite Vaud depuis plus de 40 ans et y a terminé ses écoles. Espèce rare car informaticien autodidacte qui a appris sous la férule de Pierre Santschi. A travaillé au Tribunal fédéral, à Sandoz, etc. Après un détour par la sécurité, il est actuellement employé chez Adecco comme responsable de la sécurité informatique. Sincèrement partisan de la décroissance.

-Sylvie Podio : formation d'éducatrice spécialisée, municipale à Morges en charge de la sécurité sociale, de la jeunesse, rentrée chez les Verts en 2002, députée depuis l'an dernier. Caractéristique principale: le social, mais souhaiterait que les hommes s'impliquent davantage dans le social...et qu'il y ait plus de femmes dans les infrastructures ! Souhaiterait être au Bureau pour travailler avec Martial et le Bureau précédent a établi ce papier de position qu'il ne reste plus qu'à mettre en pratique. Souhaiterait aller dans les sections aussi pour faire de la politique avec elle et pas pour elle.

-David Raedler : 26 ans, vient de passer son brevet d'avocat, actuellement doctorant à l'UNIL. Responsable des stands chez les Verts lausannois-es. Membre du Comité. Intéressé par l'aménagement du territoire et les politiques de construction. Souhaite voir la vie d'un parti de l'intérieur.

Demande d'Yves-Laurent Kundert que les candidat-e-s au Bureau soient tous élu-e-s et il faudrait donc amender les statuts pour que la limite de 7 soit dépassée et qu'il soit possible d'élire 9 personnes. Le changement est impossible ce soir mais la proposition peut être faite pour la prochaine AG.

➔ Sont élu-e-s à bulletins secrets :

- Alberto Mocchi
- Alice Genoud
- Anselme Bender
- Sylvie Podio

- Comité

12 personnes se présentent au Comité vaudois (7 femmes et 5 hommes).

➔ Toutes les candidatures sont acceptées par acclamation.

- Délégué-e-s

Les personnes suivantes sont présentées pour élection, l'article 4a ayant été accepté :

Femmes

1. Danièle Petoud (*Ouest*)
2. Anne-Catherine Menétrey-Savary (*Riviera*)
3. Ode Billard (*Lausanne*)
4. Sabine Glauser-Krug (*Nord vaudois*)
5. Anne-Laure Botteron (*Tasson*)
6. Sophie Lab (*Tasson*)
7. Helene Pinto-Lischer (*Lavaux*)
8. Corinne Schmidt (*La Côte*)

Hommes

1. Christophe Schriber (*La Côte*)
2. Jean-Yves Pidoux (*Lausanne*)
3. Thierry Schiffmann (*Tasson*)
4. Christian Ruiz (*Lausanne*)

➔ Ils sont élu-e-s par acclamation.

Anne Baehler Bech rend hommage à Laurent, président sortant. Il a fait preuve tout au long de son engagement chez les Verts d'une grande disponibilité. Il trouve à tout problème une solution. Il a aussi une foi inébranlable en les Verts, en leur avenir et en leur absolue nécessité. Il a pris la présidence au pied levé l'an dernier puis a tenu promesse, et est parti après 1 année, qualité rare chez les politiciens. Il est aussi un incorrigible bavard et, comme tous les hommes, a la mémoire sélective. Il part aussi toujours du principe que les choses quotidiennes ne sont pas de son ressort et que l'intendance suivra.

L'assemblée l'acclame longuement.

Laurent dit combien il a été content de passer cette année au service des Verts. Optimiste, il est sûr que les Verts vont aller très bien : une nouvelle énergie prendra le relais. Très content que Martial ait creusé dans les raisons de vivre qui l'animent pour prendre ce poste chez les Verts. Laurent remercie toutes celles et tous ceux avec qui il a travaillé au secrétariat : France Manghardt, Anne Caldelari et Ximena Kaiser-Morris, qui a aussi pris le relais pendant l'intérim en fin d'année dernière. Laurent salue aussi Raphaël et Alain, qui quittent aussi le Bureau.

Alberto salue le départ de Raphaël. Tout combat mené par Raphaël n'en reste jamais aux paroles mais finit toujours pas un acte, une interpellation, une motion ou un postulat. Il incarne aussi le slogan des Verts « Une longueur d'avance » car avec « Vivre et Voter Ici », par exemple, il s'est battu sans relâche, malheureusement sans le succès escompté...qui a montré qu'il s'agissait là de plusieurs longueurs d'avance là ! Il incarne en outre le courant libertaire des Verts vaudois, restant toujours fidèle aux idéaux Verts.

Raphaël est applaudit.

Et finalement Alice dit quelques mots suite à la non-réélection d'Anne-Laure au Bureau. Elle la remercie pour son travail au Bureau lors des 6 derniers mois, ainsi que pour tout son engagement pour les Verts, et Jeunes Verts, depuis si longtemps.

Anne-Laure est applaudie.

Point 6

Divers

Remerciements à l'équipe de Vevey d'avoir organisé la soirée ce soir.

Martial remercie les membres présent-e-s de lui avoir donné un si excellent Bureau et rappelle qu'il nous reste 10 jours pour faire passer l'objet sur l'asile le 9 juin donc mobilisons-nous ! Il s'agit-là d'une question de vie et de mort donc soutenons les Jeunes Verts !

La séance est levée à 22h.